

Le 6 avril 2013, la Sécurité Sociale a inauguré le lancement de son application disponible sur Iphone, Ipad et Ipod mais également sur Android. Nommée « Ameli », (« Assurance Maladie En Ligne ») cette application permet aux assurés de se connecter à leur compte via leurs identifiants (numéro d'assuré et mot de passe) afin d'accéder à leurs informations de santé.

Ludique, facile d'utilisation et gratuite, elle permet aux assurés de consulter où qu'ils se trouvent les principaux services associés de leur compte. Elle offre notamment la possibilité à l'assuré d'accéder à l'ensemble de ses remboursements de santé et d'en consulter le détail, de pouvoir rechercher un paiement sur les 6 derniers mois, d'accéder à ses informations personnelles telles son nom, son prénom, son adresse postale, son email, ses coordonnées téléphoniques et le nom de ses ayants droits. L'assurance maladie souhaite intégrer de nouveaux services à ceux déjà inclus dans l'application « Ameli ».

De nombreux organismes de santé ont également leur propre application pour smartphones. « J'arrête de fumer avec Michel Cymes » est une application mobile lancée avec le soutien de « La Mutuelle Générale » qui a pour objectif d'aider les personnes à arrêter de fumer. Disponible pour le moment sur Iphone, cette application est gratuite. Trois programmes différents sont proposés à l'utilisateur : « J'arrête de fumer », « Je réduis », « Je me prépare ». En fonction du programme choisi, l'application fournit des conseils personnalisés. Un « suivi nutritionnel » ainsi que des conseils pour la nutrition sont également donnés.

« Ma santé » application d'AG2R La Mondiale permet aux bénéficiaires de la carte de tiers payant « Terciane » de trouver sur leur mobile leur carte de tiers payant et de géo localiser les professionnels de santé qui l'acceptent. Une application permet à un organisme de santé comme Avenir Mutuelle Mutuelle Générale de Paris de rendre plus facilement accessibles à ses adhérents leurs informations personnelles, de leur donner la possibilité d'accéder où qu'ils se trouvent aux offres proposées par cette mutuelle de santé, de se renseigner sur le tarif mutuelle et de formuler rapidement si besoin il y a une demande de devis mutuelle. « La Mutuelle de France » propose déjà à leurs adhérents une application qui leur facilite la vie. L'application de cette mutuelle de santé offre la possibilité à l'adhérent de consulter depuis celle-ci l'ensemble des données relatives à son compte mais également de se renseigner sur ses offres de santé.